

chasse & l'ivrognerie étoient les moindres défauts de leurs paroissiens : l'étendue & les désagrémens de leur tâche ne les découragèrent point : ils engagèrent le seigneur à prohiber la chasse : ils remirent en vigueur les réglémens qui suspendent, au moins pour de certaines heures, les désordres du cabaret : après ces premiers succès, ils s'occupèrent à les rendre cultivateurs & intelligens,

---

d'état plus important dans les vues de la religion, plus précieux aux yeux de l'humanité que celui de curé. Il est incroyable de quelle étendue, de quelle conséquence sont les rapports des fonctions des curés avec les mœurs publiques, avec l'état général & particulier des citoyens, avec la situation de leur esprit, & l'impression des événemens divers qui agitent leur existence ou leur fortune. « O pasteurs (s'écrie l'évêque de Senes dans l'éloquent éloge qu'il vient de faire de Mr. Claude Leger curé de St.-André-des-arcs) » Que votre état est pénible, mais qu'il est » grand ! En vain des dignités qui sembleroient plus brillantes, parce qu'elles sont » plus opulentes, voudroient s'élever au dessus » de vous ; toujours l'état pastoral sera le » premier de tous ; toujours les deux Ordres » des pasteurs feront la force & la gloire de » la hiérarchie. Que dis-je ? Parmi toutes les » dignités qui sont sur la terre, en est-il aucune qui mérite autant la vénération & la » reconnoissance des hommes, qu'un état dévoué tout entier à la consolation & au bien » de l'humanité, & à son bien suprême, à » la vertu & au bonheur immortel des âmes ? » Je rendrai compte de cette pièce, vrai chef-d'œuvre de l'éloquence chrétienne. On la trouve chez l'imprimeur du Journal, & à Liege chez Lemarié. &c.